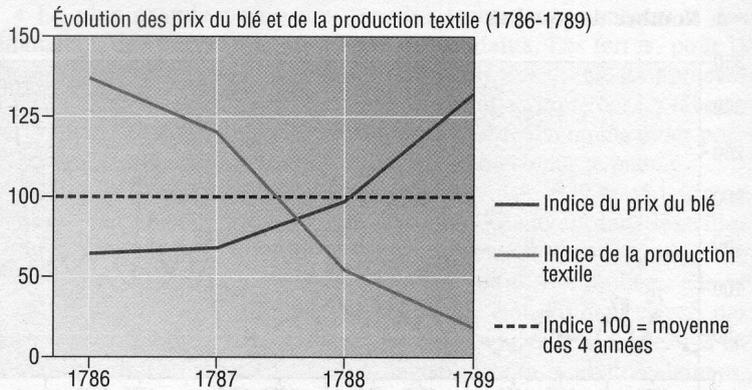


Quelles sont les difficultés économiques de la monarchie sous Louis XVI ?

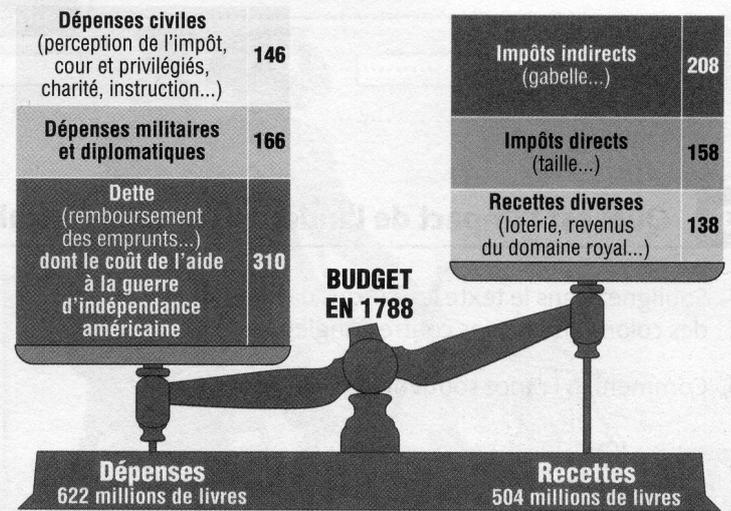
- D'après le document 1, quelle est l'évolution du prix du blé à partir de 1787 ?
.....
.....
- D'après la légende, comment l'expliquer ?
.....
.....
- Quelle est l'évolution de la production textile ?
.....
.....
- D'après la légende, comment l'expliquer ?
.....
.....
- Soulignez les conséquences sociales de cette double évolution.
- D'après le document 2, calculez le déficit des finances royales (recettes – dépenses).
.....
.....
- Quelle principale dépense explique ce déficit ?
.....
.....
- Soulignez les noms des différents ministres qui ont voulu réformer les finances du royaume.
- Qu'y avait-il de commun dans leurs projets et qui s'y est opposé ?
.....
.....
- Encadrez la solution retenue par le roi Louis XVI pour dépasser les oppositions aux réformes.

Doc. 1 Une grave crise économique



À la suite de conditions climatiques difficiles, les récoltes sont mauvaises et les prix du pain augmentent. Les gens dépensent plus pour se nourrir, les ventes de textile chutent et le chômage augmente. Le mécontentement grandit dans les villes et les campagnes.

Doc. 2 La crise des finances royales



Doc. 3 1774-1788 : Quatre ministres des finances impuissants



- En 1776, Turgot veut réformer l'économie et les finances en faisant payer des impôts à tous les ordres. Les privilégiés refusent et obtiennent le renvoi du ministre.



- Necker rejette toute idée de réforme fiscale et recourt aux emprunts pour remplir les caisses de l'État, ce qui ne règle rien. Necker est finalement renvoyé par Louis XVI en 1781.



- Son successeur, Calonne, présente en 1786 des réformes comme celles de Turgot. Mais les notables, attachés à leurs privilèges fiscaux, refusent un impôt foncier qui s'appliquerait à tous les propriétaires.



- En 1787, Loménie de Brienne reprend les projets de Calonne mais devant l'opposition des privilégiés, le roi se résout à le renvoyer.

En 1788, le roi rappelle Necker et se résout à convoquer les États généraux du royaume, réunis pour la première fois depuis 1614.